

SYNTHÈSE DES TERRITOIRES
Séminaire du 11 juillet 2019

Sommaire

1. Transition écologique.....	3
2. Relation ville-port.....	4
3. Promotion du territoire portuaire.....	5
4. Développement économique, emplois et formations.....	6
5. Multimodalité et desserte des territoires.....	7
6. Innovation et recherche.....	8

1. Transition écologique

Transition écologique

- La transition écologique doit être considérée et utilisée comme levier de développement économique et d'attractivité en tant qu'élément de différenciation vis-à-vis de la concurrence.
- L'approche transversale sur l'axe Seine permet de faciliter l'application de la séquence ERC : éviter, réduire, compenser. Toutefois il convient de distinguer entre pollution globale et locale (ex : échappement des navires, nuisances olfactives, etc.), chacune devant être prise en compte dans la stratégie future de HAROPA. Par ailleurs, cette stratégie devra également prendre en compte les conséquences du réchauffement climatique (ex : risque d'immersion).
- Les pistes d'actions prioritaires recensées sont :
 - Développer les énergies renouvelables (ex : photovoltaïque, hydraulique, etc.) et promouvoir la sobriété des pratiques : massification, production, accompagnement au verdissement de la flotte, efficacité énergétique
 - Favoriser l'économie circulaire au niveau de l'axe (ex : gestion des déchets BTP du Grand Paris)
 - Mettre en place une politique domaniale favorisant la réutilisation des espaces portuaires non-utilisés plutôt qu'une politique expansionniste
 - Mettre en œuvre des indicateurs de mesure d'impact environnemental, dans une volonté de promotion et de communication des actions auprès des parties prenantes (clients, collectivités territoriales, associations, etc.)

En conclusion, HAROPA doit être :

- Un port catalyseur, favorisant une prise en charge globale et partagée des actions en faveur de la transition écologique auprès des clients, des territoires et du grand public
- Un port responsable, étant irréprochable dans ses pratiques internes et accompagnant les différents acteurs de la place portuaire
- Un port entrepreneur, faisant de la transition écologique un véritable atout économique

2. Relation ville-port



- HAROPA doit développer une stratégie d'intégration et de coordination entre ses différentes activités (industrie, loisirs, etc.) en proximité avec les territoires et les collectivités territoriales, tout en assurant une dynamique d'axe. Cette stratégie doit aussi prendre en compte la fonctionnalité des espaces (ex : fonctionnalités écologiques, gestion des risques naturels, pédagogie citoyenne, etc.).
- Les ports doivent être promus comme des atouts pour les territoires, notamment en travaillant sur leur acceptabilité auprès des riverains (ex : gestion des nuisances sonores et visuelles) et leur participation active à la vie locale.
- Les pistes de réflexion évoquées sont :
 - S'inspirer de la démarche conduite pour le projet « Réinventer la Seine »
 - Valoriser les paysages au niveau de l'axe et sensibiliser les entreprises à l'intégration paysagère
 - Développer des actions pédagogiques et informatives auprès des habitants
 - Travailler à la mixité des usages afin de trouver un équilibre entre demandes des citoyens et besoins d'infrastructures industrielles
 - Développer les « port centers » afin de créer un consensus entre les ports et les citoyens en faveur de la concrétisation de projets
 - Avoir des représentants des ports dans les conseils consultatifs des territoires et vice-versa, dans l'optique de complémentariser les intérêts entre les élus et les ports

En conclusion, HAROPA doit être :

- Un port aménageur, gérant et développant les espaces de manière durable et concertée avec les acteurs locaux
- Un port de proximité, étant en liens étroits avec les territoires et les citoyens
- Un port intégré, travaillant sur son acceptabilité et étant un acteur prépondérant du développement économique local

3. Promotion du territoire portuaire

Promotion du territoire portuaire

- Les ports doivent être un facteur d'attractivité des territoires. A ce titre plusieurs pistes sont évoquées :
 - L'harmonisation et l'optimisation de la fiscalité (ex : création de zones franches) et des douanes (ex : création d'une seule zone douanière)
 - Le développement d'actions de coopération et de promotion de HAROPA à l'international
 - L'utilisation des JO 2024 comme une opportunité de développement de l'axe Seine
 - La mise en place d'actions de communication auprès du grand public
 - L'élaboration d'outils et d'indicateurs de performance afin de pouvoir dialoguer avec les logisticiens (ex : création d'un catalogue des cas d'usage anonymisés, démontrant l'intérêt de la solution HAROPA)
 - La promotion commerciale de l'écosystème portuaire à l'échelle nationale et internationale
 - La contractualisation port/territoires et port/État notamment en termes d'investissements (ex : contrat interrégional de la vallée de la Seine et convention d'Objectif avec l'État)
 - La gestion du foncier (ex : utilisation de la durée des COT comme levier de l'attractivité des ports)

En conclusion, HAROPA doit être :

- Un port promoteur des acteurs et des activités de son écosystème portuaire et ambassadeur des territoires
- Un port communiquant, informant le grand public sur ses activités
- Un port entrepreneur, créant un environnement favorable à l'attractivité de son territoire et à la création de valeur

4. Développement économique, emplois et formations

Développement économique, emplois et formations

- HAROPA doit être un vecteur de développement économique au niveau de l'axe Seine en :
 - Développant des expérimentations (ex : unification des douanes, création de zones franches, etc.)
 - Accompagnant la gestion des procédures administratives
 - Regroupant les emprises foncières dans un « portefeuille » unique
 - Favorisant les bonnes implantations via une cartographie des différents écosystèmes industriels / services
 - Promouvant l'économie circulaire
- En matière d'emplois et de formations, HAROPA doit :
 - Promouvoir et communiquer sur les métiers portuaires afin de développer leur attractivité
 - Devenir un catalyseur de la formation aux métiers portuaires à l'échelle de l'axe, notamment en développant des partenariats avec les acteurs locaux existants
- Les pistes d'actions évoquées en termes de formations sont :
 - Créer un campus de l'Axe ou « hub de formation des métiers de la mer et de la logistique », en partenariat avec les régions
 - Mettre en place un « mastère spécialisé », se positionnant comme chef de file dans un centre de recherche à l'aide d'une chaire privée
 - S'insérer dans le plan de formation professionnel (PRIC) lancé récemment par l'État, afin de former les chômeurs de longue durée aux métiers portuaires

En conclusion, HAROPA doit être :

- Un port promoteur, favorisant l'attractivité des métiers de la mer et de la logistique
- Un port formateur, s'impliquant activement dans la création et la conduite de formations spécialisées
- Un port créateur de valeur, participant au rayonnement et au développement économique local

5. Multimodalité et desserte des territoires

Multimodalité et desserte des territoires

- Le transport fluvial doit être développé via une approche écologique et économique. Dans cette optique HAROPA doit :
 - Optimiser le fret fluvial et le fret retour
 - Promouvoir l'utilisation du fleuve auprès des parties prenantes
 - Favoriser la mobilisation et l'union des professionnels du fluvial
 - Mettre en place des minima et des mesures incitatives (ex : imposer 10% de fluvial et proposer des incitations financières au-delà de 20%)
 - Proposer des solutions logistiques de bout en bout à travers un guichet unique HAROPA/VNF
 - Développer une offre multimodale spécifique pour la filière tourisme, via une réflexion sur les escales et à travers le développement du tourisme vert
 - Coordonner la collaboration entre les différents acteurs multimodaux de l'axe
- Afin de promouvoir l'utilisation du transport ferroviaire, HAROPA doit :
 - Renforcer la coordination entre les outils HAROPA et SNCF Réseaux
 - Optimiser la réservation des sillons
 - Favoriser la préservation du réseau capillaire
- Pour développer le report modal il faut que HAROPA élabore une offre de services durables, comprenant notamment :
 - Le renforcement de son offre pour le dernier kilomètre
 - L'apport de nouveaux services aux navires, barges et routiers, notamment énergétiques (ex : stations de gaz et multi énergie)

En conclusion, HAROPA doit être :

- Un port promoteur, favorisant l'utilisation du report modal en promouvant l'utilisation du fluvial et du ferroviaire à des conditions financièrement attractives
- Un port coordinateur, assurant la connexion entre les modes massifiés et développant une offre décarbonée, notamment concernant le dernier kilomètre

6. Innovation et recherche

Innovation et recherche

- La transversalité sur l'axe Seine doit permettre de :
 - Redynamiser la recherche et l'innovation, en capitalisant principalement sur les initiatives existantes (ex : candidature du Havre pour smart city port, navette autonome à Rouen, la charte d'amélioration des ports de Paris, etc.)
 - Harmoniser et développer les outils et services digitaux (ex : PCS, CCS, ...)
 - Améliorer la gestion et le partage des données entre les parties prenantes en s'inscrivant dans les initiatives portées par les territoires (ex : data lab en Normandie, Data city à Paris, etc.)
 - Cartographier les initiatives d'études maritimes et portuaires
- HAROPA doit se positionner comme un acteur majeur de la recherche dans le domaine portuaire et logistique. Pour ce faire, il est nécessaire que HAROPA œuvre à la création d'un cluster de R&D (i.e. financement de recherche, incubation, etc.).
- Disposant d'une capacité de promotion liée à sa visibilité nationale et internationale, HAROPA doit promouvoir la R&D à l'échelle de l'axe afin d'en faire bénéficier les territoires.

En conclusion, HAROPA doit être :

- Un port fédérateur, favorisant la collaboration entre les acteurs de la R&D dans le domaine portuaire et logistique et leur assurant une visibilité accrue
- Un port développeur, renforçant les capacités d'innovation et de recherche au sein d'un cluster R&D